

Tél : 05 59 82 24 58
E mail : cgt.064@cp.finances.gouv.fr

Cher(e)s collègues,

Les élu(e)s de la CGT ont le plaisir de vous informer que la **CAP Centrale des AA/AAP (ex AR-ARP) du 4 juillet 2007 vous a retenu pour l'avancement 2007 à AAP 2ème classe, selon les conditions ci-après :**

DATE DE NOMINATION (*)	NOM	POSTE
4 Mai 2007	REMY Dominique	LESCAR
4 Mai 2007	DECORTE Gwendalina	TG PAU

Quota DGCP déterminant le nombre d'emplois alloué au département : 2,02

(*) La CGT condamne les conséquences négatives du décret Jacob qui, publié tardivement, ne prévoit pas cette année d'effet rétroactif des promotions au 1er janvier comme cela était le cas jusqu'alors. Les nominations sont ainsi retardées au 4 mai avec un manque à gagner inacceptable pour les agents concernés qui en subiront les conséquences toute leur carrière. La CGT a confirmé au plan national sa demande de réparation de ce préjudice.

Sous réserve de modifications indiciaires, les reclassements devraient s'opérer de la façon suivante :

Agents d'administration 1 ^{ère} classe	Agents d'administration principaux de 2 ^{ème} classe	Gains
6 ^{ème} échelon / indice 316	6 ^{ème} échelon (ancienneté d'échelon acquise)	+ 9 points
7 ^{ème} échelon / indice 324	7 ^{ème} échelon(ancienneté d'échelon acquise)	+ 13 points
8 ^{ème} échelon / indice 335	8 ^{ème} échelon(ancienneté d'échelon acquise)	+ 14 points
9 ^{ème} échelon / indice 345	9 ^{ème} échelon(ancienneté d'échelon acquise)	+ 15 points
10 ^{ème} échelon / indice 352	10 ^{ème} échelon(ancienneté d'échelon acquise)	+ 27 points
11 ^{ème} échelon / indice 368	11 ^{ème} échelon(ancienneté d'échelon acquise)	+ 24 points

Vos élu(e)s de la C.G.T. du département

En catégorie C

- **Georges LAHORGUE – TG – 05-59-82-24-46**
- **Pierre LESBATS – Pau Ets Hosp. – 05-59-84-35-80**
- **Jean Marc MIGUELGORRY – Biarritz – 05-59-24-21-66**
- **Danielle OLIVER – TG – 05-59-82-24-29**
- **Régis LAPLACE- Pau Municipale- – 05-59-27-06-84**
- **Emmanuel GUYONNET – Laruns - 05-59-05-32-59.**